

# CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

| OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 17.                  |                |         |                |        |         |
|------------------------------------------------------|----------------|---------|----------------|--------|---------|
| PAR RICHARD PERE ET FILS,                            |                |         |                |        |         |
| Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11. |                |         |                |        |         |
| HEURES.                                              | THERM.         | HYGROM. | BAROM.         | VENTS. | CIEL.   |
| 6 heur.                                              | 23.4 au-       |         | 27 pou.        |        |         |
|                                                      | du mat. dessus | 65 deg. | 5 lign.        | N.-E.  | Soleil. |
|                                                      | de 0.          |         | Varia.         |        |         |
| Midi...                                              | 26.1 au-       | 41 deg. | 27 pou.        | Est.   | Idem.   |
|                                                      | dessus         |         | 5 lign.        |        |         |
| SOLEIL.                                              |                |         | LUNE.          |        |         |
| Lever.                                               | Midi vr.       | Couch.  | Phases.        | Age.   |         |
| 4 h.                                                 | 0 h.           | 7 h.    |                |        |         |
| 11 min.                                              | 11 h. 58       | 48 min. | Premier quart. | 13     |         |

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 37, et grande rue Mercière, n° 32, au 2<sup>me</sup>.

A Paris, à la Librairie-Correspondance de P. Just, place de la Bourse, n° 8, et à l'Office-Correspondance de Lepelletier Bourgois et Co, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18.

PRIX :

16 francs pour 5 mois ;

32 francs pour 6 mois ;

64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

LYON, 17 juin.

Un triste événement vient de changer en deuil les fêtes que la ville de Paris a cru devoir offrir au duc d'Orléans. Plusieurs personnes ont péri, et un plus grand nombre en est resté plus ou moins grièvement blessées. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la seconde édition du *Journal du Commerce* :

« Les détails les plus affligeants se répandent sur les accidents survenus hier à la sortie du Champ-de-Mars. On parle de morts et de blessés par centaines. Le mal est cependant assez grand pour qu'on ne cherche pas à l'exagérer. Nous apprenons, par des informations que nous avons lieu de croire exactes, qu'une femme ayant été renversée à la grille de l'avenue de Tourville, une affreuse panique, encore accrue par la malveillance, a amené un désordre tel, que vingt-quatre personnes auraient été tuées ou blessées grièvement, et qu'un plus grand nombre auraient reçu des blessures assez sérieuses. »

« Les principales victimes sont des femmes et des enfants. »

A ces détails notre correspondant ajoute les suivants :

« Le bal de l'Hôtel-de-Ville est ajourné, à la suite d'un désastreux événement survenu hier vers la fin de la fête du Champ-de-Mars. Vingt-trois personnes ont péri écrasées par la foule, dans une panique, au milieu même de l'avenue de Lamotte-Piquet, qui conduit de l'Ecole-Militaire aux Invalides. »

« Le conseil municipal a été ce matin informé de tous les détails de ce fâcheux événement, et il agissait la question de savoir si la fête serait remise, question toute grosse de dépenses et de temps à perdre. Quand le duc d'Orléans s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville dans la calèche de M. de Montalivet, il a déclaré que la douleur qu'avait éprouvée la famille royale, en apprenant les malheurs d'hier, ne lui permettrait pas de prendre part aux réjouissances de la soirée. Cette démarche a décidé l'ajournement à lundi du bal donné par la ville, et le renvoi au jeudi suivant du bal de la garde nationale. »

« Nous n'avons encore aucun détail sur les noms des victimes de l'événement d'hier. Les corps de ces malheureux ont été d'abord recueillis dans les bâtiments de l'Ecole-Militaire. Aujourd'hui, on a dû transférer à la Morgue ceux qui n'ont pas été reconnus. »

« On dit que dans une autre partie du Champ-de-Mars, des personnes placées sur un arbre pour mieux voir sont tombées avec la grosse branche qui les supportait, et que dix d'entre elles avaient été tuées. Cette nouvelle mérite confirmation. »

« On dit aussi qu'il y a eu de graves accidents dans la petite guerre du Champ-de-Mars, et que l'hôpital militaire du Gros-Caillou a reçu une cinquantaine de blessés. Plusieurs chevaux auraient été tués. »

Post-scriptum. — Une note qui nous parvient à l'instant fait monter à 135 le nombre des blessés, dans la fatale soirée d'hier, au Champ-de-Mars.

## ELECTIONS MUNICIPALES DE STRASBOURG.

La deuxième section a procédé à la nomination de deux conseillers municipaux. Le nombre des électeurs inscrits était de 200. Le nombre des votants s'est élevé à 176. Majorité absolue, 89.

|                                                                                    |           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| M. Schneegans, avoué, conseiller sortant, candidat patriote, a obtenu.             | 113 voix. |
| M. Pierre Champy, propriétaire, conseiller sortant, candidat patriote.             | 104       |
| M. Théodore Brœckel, médecin, candidat dit constitutionnel.                        | 66        |
| M. Bremsinger, adjoint du maire, conseiller sortant, candidat dit constitutionnel. | 63        |
| Voix perdues.                                                                      | 6         |

## Cain.

(FRAGMENT D'APRÈS COLERIDGE.)

« Tu es plus loin, ô mon père ! un peu plus loin, et nous aurons cet endroit éclairé des rayons de la lune ! » Leur route était à travers une forêt de cyprès ; à l'entrée de la forêt, les arbres croissaient de distance en distance, la route était large et les ombres de la lune y reposaient et paraissaient seules habiter cette solitude. Mais bientôt le sentier devenait tortueux et étroit ; le soleil du midi le pailletait quelquefois de ses rayons, mais ne l'illuminait jamais, et alors il était sombre comme une caverne.

« Il fait sombre, ô mon père ! dit Enos ; mais le sentier sous mes pas est doux et uni, et nous arriverons bientôt dans la lumineuse lumière de la lune. Ah ! pourquoi gémis-tu si profondément ? »

« Guide-moi, mon fils, dit Cain ; guide-moi, mon enfant. » L'innocent enfant saisit un doigt de cette main qui avait assassiné le juste Abel, et il guida son père. « Les branches des cyprès se courbent sur toi, mon fils. — Oui, père, et joyeusement, car je cours bien vite pour t'apporter le pain et le miel, et mon corps n'est pas encore refroidi. »

« Oh ! combien sont heureux ces écureuils qui se nourrissent sur ces sombres cyprès ! ils s'élancent de bosquet en bosquet, et les vieux écureuils jouent autour de leurs petits dans le nid. Je me suis assis hier, à midi, sur un arbre, afin de pouvoir jouer avec eux ; mais ils s'élancèrent des branches jusqu'à ces frêles

En conséquence, MM. Schneegans et Charpy, candidats patriotes, ont été proclamés membres du conseil municipal.

Voilà deux victoires éclatantes que les patriotes viennent de remporter ; voilà deux fois déjà que leurs candidats ont recueilli une grande majorité de suffrages ; voilà deux fois que les candidats soutenus par la préfecture échouent.

Nous annonçons comme une nouvelle du plus grand intérêt pour les amis de l'art musical l'arrivée à Lyon de Mme Langenscharz-Rutini. Les journaux allemands ont épuisé toutes les formules de l'admiration en parlant de cette dame qui chante avec la même facilité l'italien, l'allemand et le français. Une feuille de Paris rapporte que Meyerbeer et quelques autres compositeurs du premier ordre qui l'ont entendue en parlent avec enthousiasme. Mme Langenscharz-Rutini a l'intention de se fixer ici. Nous ne tarderons pas sans doute de l'entendre dans quelque concert. Ce serait là un trésor tout trouvé pour notre scène lyrique.

Cette jeune et belle cantatrice est la femme de l'improvisateur allemand, l'émule de MM. Cicconi et de Pradel.

M. Hippolyte Souverain, éditeur à Paris, vient de donner une noble preuve de sa sollicitude pour la détresse des ouvriers de notre ville, avec laquelle il entretient d'honorables et fréquents rapports depuis plusieurs années. Il a adressé à l'auteur d'*Emany*, pour les déposer au *Bazar lyonnais*, vingt volumes in-8° parmi lesquels trois exemplaires des *Chroniques de la marine française*.

Paris, 15 juin 1837.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Une ordonnance royale, datée du 10 juin, vient de dissoudre subitement le conseil municipal de Metz.

Cette mesure, que rien ne motive, était connue dès le 11 à Metz. Le 12, un arrêté pris par le préfet, en exécution de l'ordonnance royale, a été placardé sur les murs de la ville ; il prescrit aux électeurs de procéder dès le 14 aux élections générales.

— Un journal dit aujourd'hui à propos des fêtes de Versailles : « Montesquieu n'était pas des fêtes de la cour, ni Rousseau, ni Voltaire, ni Buffon, ni D'Alembert, ni Diderot ; ce n'était cependant pas le défaut de broderies de leur habit qui les en excluait, c'était leur naissance. »

Or, Montesquieu était marquis de Secondat, président à mortier au parlement de Bordeaux ; Buffon était comte et seigneur de Montbar ; quant à Voltaire, on sait qu'il était gentilhomme ordinaire du roi.

— Les électeurs légitimistes de Metz opposent à M. Parent M. le duc de Valmy, petit-fils du général Kellermann.

— Une compagnie s'est organisée à Strasbourg pour la construction d'un chemin de fer de Sarrebruck à Strasbourg. Les études viennent d'être terminées par les soins de MM. Doré et Müniz, ingénieurs des ponts-et-chaussées.

— M. de Salvandy n'est pas plus heureux avec les électeurs de Nogent-le-Rotrou qu'avec ceux d'Evreux. Nous apprenons qu'il s'est désisté de sa candidature.

— M. d'Haussez, l'un des ministres de Charles X, à qui l'amnistie vient d'être appliquée, était à Paris depuis quelque temps, suivant en personne le succès des démarches qu'il ferait pour obtenir de rentrer en France.

— Le roi Léopold est de retour à Bruxelles depuis deux jours.

— Le correspondant d'une feuille légitimiste lui apprend que Barcelone était le 6 en pleine insurrection ; qu'on se battait dans les rues, et qu'un officier de la station française était venu porter des dépêches au général Castellane, pour demander au gouvernement que la station fût renforcée.

arbrisseaux, et dans un moment je les aperçus sur un autre arbre. Pourquoi, ô mon père ! ne voulaient-ils pas jouer avec moi ? Est-ce parce que nous ne sommes pas aussi heureux qu'eux ? est-ce parce que je gémis quelquefois comme tu gémis ? Alors Cain s'arrêta, et, étouffant ses soupirs, il s'affaissa vers la terre, et l'enfant Enos était auprès de lui dans les ténèbres, et Cain éleva la voix, sanglota amèrement et dit : « Le Tout-Puissant qui me persécute est à ma droite et à ma gauche ; il poursuit mon âme comme le vent ; comme le vent du désert il me traverse, il m'entoure comme l'air où je vis. Oh ! que ne puis-je être anéanti entièrement ! car je désire mourir. Les choses qui ne vécurent jamais ne se meurent pas sur la terre, et semblent précieuses à mes yeux. Oh ! si l'homme pouvait vivre sans le souffle de ses narines, j'habiterais ainsi dans les ténèbres et l'ombre et l'éternel espace ! car le torrent qui hurle au loin a une voix accusatrice et les nuages du ciel me regardent avec colère ! Le Tout-Puissant qui s'est levé contre moi parle dans le vent du cèdre, et en silence je me dessèche. » Alors Enos parla à son père : « Lève-toi, père ! lève-toi ! nous sommes peu éloignés du lieu où je trouvais le pain et le vase. » Et Cain lui répondit : Comment le sais-tu ? Et l'enfant répondit : « Regarde, les rochers arides ne sont éloignés de la forêt que de quelques-uns de tes pas, et tantôt, tandis que tu élevais la voix, j'entendis un écho. » Alors l'enfant saisit la main de son père comme s'il voulait le soulever, et Cain, étant faible et défaillant, s'éleva lentement sur ses genoux et, s'appuyant sur le tronc d'un pin, se redressa et suivit l'enfant. Le

— Le duc de Dalmatie a été, dit-on, appelé ce matin aux Tuileries. Les affaires d'Afrique et d'Espagne ont été le motif de cette conférence. Selon ce qui transpire, le maréchal aurait vivement insisté sur le rappel du général Bugeaud et la nécessité de reprendre une position offensive en Afrique. « Nous ne pouvons, a-t-il dit, rester dans une telle humiliation sans craindre d'avoir à en subir d'autres des puissances qui gardent rancune à la révolution de juillet et à la famille qu'elle a appelée au trône. »

Il paraît que ces considérations ont paru justes, car les lettres du Nord parlent avec faveur du projet de marier le duc de Bordeaux avec la fille du tzar et l'on sait si ce serait là un simple mariage de jeunes gens.

— Le ministre de la guerre s'est rendu ce matin avec un aide-de-camp du roi à l'hôpital militaire du Gros-Caillou pour visiter les blessés de la nuit. Les soins les plus attentifs leur ont été prodigués. On assure que deux cuirassiers ont dû être amputés à la cuisse et qu'un troisième sera très-pané.

De leur côté, les généraux commandant la division et la place ont été visiter les casernes et relever le moral des soldats que les événements de la nuit avaient si tristement affecté. On cite plusieurs officiers qui ont beaucoup souffert. Il paraît que des gratifications ont été accordées avec une grande libéralité, mais refusées avec une juste fierté. Il y a toujours des courtisans pour pervertir les inspirations les plus nobles.

On assure que le prince royal a fait appeler les colonels des régiments de la garnison, et qu'en leur parlant des pertes de la nuit, il a déploré que son mariage fût la cause de ce deuil de la garnison. Des pensions seront faites aux familles des victimes sur la cassette du prince. La duchesse d'Orléans est très-affectée.

— La paix Bugeaud a excité dans toutes les opinions un sentiment pénible. On disait que tout le monde est soldat pour représenter l'injure faite à l'honneur de nos armes par un traité ou dans la conférence qui l'a précédé. L'émir que nous faisons sultan a mystifié si froidement le général en chef de notre armée !

On assurait que le télégraphe avait transmis l'ordre de rappel du général et celui de nolisier à Marseille des bâtiments de transport avec destination pour Port-Vendres, à l'effet de recevoir des troupes et des munitions qui porteraient autre chose que la nouvelle de la ratification du traité.

Ce matin, le maréchal Clauzel a été appelé chez le président du conseil.

On parlait de remplacer M. Bugeaud par le général Cubières.

— Le journal russe *Cievrianaïa pchtcha*, du 25 mai, annonce l'amnistie accordée par le roi des Français aux détenus politiques. Il se borne à placer le rapport de M. Barthe et la décision royale ; ce journal, qui ordinairement est assez raisonnable, s'abstient pour le moment d'émettre son opinion. Il s'explique avec plus d'étendue sur l'inauguration de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et fulmine contre le mouvement qui avait provoqué sa fermeture.

— On vient de condamner, à la cour d'assises de Old-Bayley de Londres, à sept années de déportation à Botany-Bay, M. Thomas Salter, propriétaire jouissant d'une fortune de 6,000 liv. sterl. de revenu (150,000 fr.), pour avoir volé un tire-bouchon et un canif chez un marchand de bric-à-brac.

La famille du condamné avait tout tenté, mais en vain, pour lui faire perdre cette funeste habitude.

## NOUVELLES D'ANGLETERRE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

A la chambre des communes du 13, le chancelier de l'Echiquier a annoncé pour vendredi la présentation d'une motion tendant à obtenir l'autorisation de produire un bill pour l'amélioration de la direction des postes du royaume.

chemin était sombre pendant quelques pas encore, puis, tout-à-coup, il tournait rapidement ; les grands arbres noirs formaient une arche abaissée, et les rayons de la lune apparaissent pour un moment comme un éblouissant portail. Enos devança son père, et s'arrêta à la limite de la forêt où la lumière circulait librement, et lorsque Cain surgit des ténèbres, l'enfant frissonna : car les membres puissants de Cain étaient ravagés comme par le feu ; sa chevelure était noire et nattée en tresses hideuses ; sa contenance sombre et sauvage disait dans un étrange et terrible langage ses agonies passées, présentes et celles que lui réservait l'avenir.

Tout autour d'eux était morne et désolé, aussi loin que l'œil pouvait atteindre ; les rochers arides semblaient se contempler et se laisser entr'eux un long et large intervalle de sable pâle. On pouvait errer et jeter ses regards partout, et fouiller les crevasses des rochers, sans découvrir rien qui décelât l'influence des saisons. Il n'y avait ni printemps, ni été, ni automne ; les neiges de l'hiver, qui eussent réjoui l'œil, ne tombaient pas sur ces rochers et ces sables brûlants. Jamais l'alouette du matin n'avait plané sur ce désert ; mais le gigantesque serpent y sifflait souvent dans les serres du vautour, et le vautour gémissait sous l'étreinte des replis du reptile. Les sommets pointus et dentelés des chaînes de rochers simulaient grossièrement des formes humaines, et semblaient prophétiser des choses qui alors n'étaient pas encore, des clochers, des créneaux, des vaisseaux aux mâts dépareillés. A peu de distance de la forêt, était un rocher séparé de quelques pas de la chaîne principale. Il avait été pré-







# Maladies Secrètes et de la Peau.

## SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE.

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apôtèmes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 15.  
A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.  
A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.  
A Genève, chez M. Burkel, droguiste.  
A Vienne, chez Mouret fils, épiciers, rue Marchande.  
A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.  
A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.  
A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épiciers, rue Paluy.  
A Givors, chez M. Thivy, épiciers, Grande-Rue.  
A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.  
A Avignon, chez Guibert, pharmacien, place St-Didier.  
A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.  
A Chalon-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.  
Valence, Ronzier, place des Clercs.  
Lons-le-Saulnier, Vincent, épiciers et marchand de parapluies, place de la Liberté.  
Paris, Maréchal, épiciers, rue du Pont-au-Choux, n° 14 ou 17.  
Le Puy, Bernardpic, droguiste, rue Panesac, n° 164.  
Ainsi que dans les principales villes de France.

## GUÉRISON RADICALE

# DES HERNIES,

Ou Traité des Hernies ou Descentes, contenant la recette d'un nouveau remède infailible pour guérir radicalement les Hernies, rendant les Bandages et les Pessaires inutiles; par PIERRE SIMON, Bandagiste-Herniaire.

Avec cet Ouvrage, qui contient la recette de cette découverte clairement démontrée, chacun peut se procurer, préparer et administrer le remède; enfin, avec ce Traité, chacun peut se guérir sans le secours d'aucune main étrangère. Cet Ouvrage contient un grand nombre de certificats qui ont été délivrés à l'Auteur par des personnes d'une haute estime qu'il a guéries.

Un volume in-8°, très-belle édition. — Prix, broché : 10 fr., franc de port, par la poste, rendu à domicile dans toute la France, et 12 fr. pour l'étranger.

CET OUVRAGE EST EN VENTE :

Aux Herbiers (Vendée), chez PIERRE SIMON, Bandagiste-Herniaire;

Et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 184, chez M. BOUIS, Docteur-Médecin de la Faculté de Paris et de Saint-Petersbourg, membre de la Société chirurgico-médicale, et de plusieurs autres Sociétés savantes, etc. Les lettres et l'argent doivent être adressés francs de port.

(Donner l'adresse amplement et très-lisiblement.) (2713)

# MALADIES DE POITRINE.

Le Sirop pectoral de Vélar, approuvé des Facultés de médecine comme le plus puissant spécifique dont on puisse faire usage contre les rhumes, catarrhes, asthmes, irritations d'estomac et de poitrine, les crachements de sang ou hémoptysie, la transpiration arrêtée, vulgairement appelée chaud et froid, et contre la coqueluche, se vend chez Courtois, ancien pharmacien-interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, n° 10, à Saint-Clair, près la Loterie. L'efficacité de ce sirop est constatée par de nombreuses guérisons mentionnées au prospectus qui accompagne les flacons.

## DÉPÔTS :

Vienne, Mouret fils, épiciers, rue Marchande.  
Givors, Thivy, épiciers, Grande-Rue.  
Grenoble, Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.  
St-Etienne, Millet-Dubreuil, épiciers, rue de Foy, n° 39.  
Roanne, Amelot, confiseur.  
Moutbrison, Lacroix, pharmacien.  
Villefranche (Rhône), Roset, confiseur, Grande-Rue.  
Chalon-sur-Saône, Courant, coiffeur et quincaillier, au coin de la rue au Change.  
Mâcon, Charpentier, marchand de papier et d'estampes.  
St-Chamoud, Sagniol-Peyre, quincaillier, Grande-Rue.  
Bourgoin, Charles, quincaillier, place d'Armes.  
Romans, premier confiseur, place Fontaine-Couverte.  
Valence, Ronzier, confiseur, place des Clercs.  
Bourg, Martinet, pharmacien, rue d'Espagne.  
Trévoux, Prost, épiciers. (2182)

## Sirop et Pâte pectorale

# DE MOU DE VEAU,

Préparés par QUET, pharmacien, à Lyon.

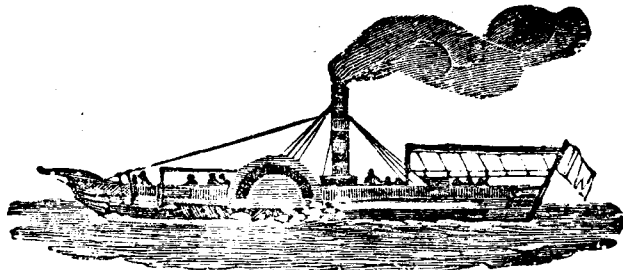
Supériorité sur tous les remèdes connus pour la prompte et parfaite guérison des rhumes, toux, catarrhes, asthmes, enrrouements, irritations, et toutes les maladies de poitrine et d'estomac. — Se vendent toujours avec une instruction, à sa pharmacie, rue de l'Arbre-Sec, n° 31. (2707)

## AVIS AUX PERSONNES SOURDES.

On trouve jusqu'au 1er juillet prochain, chez le voyageur de la maison Rousseau-Ma, de Paris, rue Puits-Gaillot, n° 7, au 1er, sur le derrière, chez M<sup>me</sup> veuve Ravy, à Lyon, de petites oreilles-cornets, instruments pour la surdité très-légers, tenant seuls sur la tête, et qui rendent à l'ouïe toute sa finesse. Les dames les cachent facilement dans leur coiffure. — Prix fixe : 20 fr. — On peut essayer au dépôt avant d'acheter. — On expédie. (Affranchir.) (2708)

## TOILETTE.

On trouve également, à l'adresse ci-dessus, l'eau anglaise, qui teint les cheveux, moustaches et favoris en toutes nuances, les rend doux et brillants, ne déteint jamais et ne salit ni le linge ni les chapeaux; l'épilatoire, qui fait tomber les poils follets du visage ou des bras en dix minutes, sans laisser de traces ni altérer aucunement la peau; l'eau de Turquie, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage; la crème de Turquie, qui blanchit à l'instant même la peau la plus brune; la pommade grecque, qui arrête la chute des cheveux, les empêche de blanchir et les fait pousser en peu de temps; l'eau rose de la cour, qui donne au teint un coloris vif et naturel. — Prix : 6 fr. chaque article. (Remise quand on en prend plusieurs à la fois.) — On expédie. (Affranchir.) (2709)



## PAQUEBOT A VAPEUR FRANÇAIS POUR CADIX.

Le paquebot à vapeur français le Phocéen, de la force de 140 chevaux (capitaine T. Auzet), partira de MARSEILLE pour CADIX le 25 juin courant, touchant à Port-Vendres, Barcelone, Tarragone, Valence, Alicante, Carthagène, Almería, Malaga et Gibraltar.

S'adresser, pour fret et passage, à MM. T. Périer et Co, armateurs, ou à MM. Fraissinet et Robert, courtiers, rue Canebière, n° 33. (2613)

## AVIS AUX FAMILLES.

### Assurances et Remplacements militaires,

Dirigés par MM. Nathan Mayer et Compe, propriétaires et agents d'affaires, patentés à la mairie de Lyon, et demeurant en ladite ville, rue des Célestins, n° 8.

Cette Compagnie, qui s'est acquis dans plusieurs départements la confiance publique par l'exactitude avec laquelle elle a rempli ses engagements pendant nombre d'années consécutives, et qui se recommande encore par les nouvelles garanties qu'elle offre aux familles, a pour but d'assurer contre les chances du tirage les jeunes gens faisant partie de la classe de 1836.

Les fonds ou valeurs provenant des assurances resteront en dépôt chez MM. les notaires délégués jusqu'à parfaite libération de tous les assurés tombés au sort, et ne seront retirés par la Compe que sur la production des pièces justificatives.

Le prix de l'assurance est fixé comme il suit :

Arrondissement de Lyon.

|                                                                |          |
|----------------------------------------------------------------|----------|
| Cantons de la ville (cinquième excepté),                       | 1,000 f. |
| Cinquième canton de la ville, comprenant le faubourg de Vaise, | 900      |
| Cantons ruraux,                                                | 800      |

Arrondissement de Villefranche.

|                                              |     |
|----------------------------------------------|-----|
| Cantons de Thizy, Tarare et Monsols,         | 900 |
| Villefranche et autres cantons non désignés, | 800 |

S'adresser, pour souscrire, au bureau de la compagnie, rue des Célestins, n° 8, ou chez MM. les notaires délégués, Charvériat, Laforest et Tavernier, à Lyon; Perroud, à Neuville-sur-Saône; Rémond, à Caluire; Bolo, à Limonest; Parceint, greffier, à St-Cyr-au-Mont-d'Or; Carre, à Anse; Portalès, à Villefranche; Dulac, à Beaujeu; Dulac, à Belleville; Vernay, à Lamure; Lacroix, à Monsols; Salot, à Tarare; Santallier, à Thizy; Gonnet et Duchamp, au Bois-d'Oingt; Peillon, à l'Arbresle; Fluriant, huissier au même lieu; Rappet, à Grézieu-Lavarenne pour Vaugneray; Perrin, à St-Symphorien; Rivoyre, notaire, et Pascal, greffier, à St-Laurent-de-Chamousset; Angelo, à Charly pour St-Genis-Laval, et Lyons, à Condrieu. (2692)

## DILIGENCE

POUR

# GAP, AIX ET MARSEILLE.

DÉPART TOUS LES JOURS, à deux heures après midi, de chez Gastine et Gillet, 45, port du Temple. (2650)

## DÉPURATIF DU SANG.

# ROB

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Les médecins les plus célèbres qui ordonnent chaque jour cette préparation, les heureux résultats qu'ils en obtiennent dans le traitement de toutes les Maladies Secrètes, résultats qui lui ont valu l'approbation de la Faculté de Médecine, sont un sûr garant à la confiance publique.

PRIX : 10 F. LA BILLE ET 5 F. LA 1/2 BILLE.

A la pharmacie de BORELLY, place de la Préfecture, n° 13. (2280)

## AVIS DE CIRCONSTANCE.

(2520)

Le seul dépôt légal à Paris, de l'Eau antispasmodique de Mettemberg, médecin patenté et breveté de plusieurs gouvernements, etc., est chez l'inventeur, rue St-Thomas-d'Enfer, 5. L'emploi méthodique de ce remède expérimental, autorisé, est toujours proposé à l'autorité et aux hommes de l'art, pour guérir progressivement les gales de toute espèce, sans déranger les personnes de leur occupation, tandis que les anciennes méthodes exposent aux récidives ou à d'autres maladies et séquestrent les malades. Le seul dépôt légal dudit remède particulier autorisé, dans le département du Rhône, est toujours, 10 à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n° 30; 20 à Villefranche, à la pharmacie de l'hospice.

L'ancienne pharmacie de Macors est toujours située à Lyon, rue Saint-Jean, n° 30. Ce n'est absolument que dans cette pharmacie et dans les dépôts légalement établis que l'on doit s'adresser pour se procurer le Sirop vermifuge ou véritable contre-verse, inventé par P. Macors père, ainsi que le Sirop pectoral de mou-de-veau, curatif de la consommation et de tous les accidents qui y conduisent insensiblement, comme toux, rhumes, catarrhes, extinctions de voix, grippe, etc., approuvés l'un et l'autre par la société de médecine de Paris, et, en l'an X, par celle de Lyon. Les personnes qui désireraient avoir de ces Sirops dans les villes où il n'existe pas de dépôts sont instamment priées d'indiquer sur leurs lettres de demande l'adresse ci-dessous, si elles veulent se préserver des compositions falsifiées. MACORS, seul successeur de P. Macors, rue St-Jean, n° 30, à Lyon.

## GUÉRISON

DES

# MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs, ulcères, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rhumatismales, scorbutiques, scrofuleuses, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop Dépuratif - Caratif de Séné.

Les guérisons nombreuses, très-promptes et vraiment surprenantes, opérées chaque jour par ce puissant dépuratif, sont des preuves certaines de sa supériorité sur toutes les préparations employées jusqu'à présent. Ces résultats sont d'autant plus positifs et satisfaisants, qu'une foule de malades ont été ramenés par son usage à la santé la plus parfaite, après avoir employé divers traitements infructueux.

Ce sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile. Le traitement est peu coûteux, aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon.

Nota. — Avec un quart de pinte ou deux de ce sirop, on obtient presque toujours la guérison radicale des maladies récentes ci-dessus mentionnées. Pour les maladies anciennes, la dose ne peut être précisée.

Prix : 5 francs le 1/4 de pinte. (2237)

## GUÉRISON RADICALE

Des Maladies Secrètes, Dartreuses, Scrofuleuses et Goutteuses, par l'emploi

### DES DRAGÉES DU DOCTEUR VAUME.

Docteur en médecine, ex-chirurgien de l'hôpital à Roule, à Paris, médecin de l'université de Louvain, membre du collège de Bruxelles, etc. etc.;

Préparées par DUPONT, pharmacien à Paris, rue Tiquette, n° 14.

Médicament examiné et approuvé par une commission nommée par le gouvernement, et dont vingt-cinq années de succès constants dans les deux mondes attestent l'efficacité pour ces sortes de maladies.

C'est le seul connu, jusqu'à ce jour, qui réunisse au goût agréable l'avantage d'une guérison certaine et peu coûteuse.

Ces Dragées se vendent par boîtes ou flacons, du prix de 3 fr. et 6 fr. AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA PHARMACIE DES CÉLESTINS. (1961)



TOPIQUE COPORISTIQUE. — Il attaque la racine des cors aux pieds, et la fait tomber en quelques jours sans nulle douleur. — Le pot chez M. Borelly, place de la Préfecture, 13, à Lyon. (2719)